



Le centre de tri d'Aubagne assure notamment le tri des déchets issus de collectes sélectives.

## LE CENTRE DE TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS



Le chargement de chaque camion est pesé à l'arrivée au centre de tri.



Sortie du séparateur des journaux, revues et magazines vers la table de tri.

UNE INSTALLATION MODERNE POUR UNE ACTIVITÉ INDISPENSABLE À LA VALORISATION DES MATÉRIAUX RECYCLABLES.

### ACTIVITÉS

Il s'agit de trier les déchets ménagers et industriels secs, issus soit de collectes sélectives, soit d'un dépôt dans les points d'apport volontaire ou dans les déchetteries, puis de les conditionner en vue de leur reprise par des filières spécialisées où ils seront valorisés.

### ATOUTS

- > Par sa conception, le centre de tri d'Aubagne est particulièrement adapté à la valorisation des déchets ménagers, issus des collectes sélectives au porte-à-porte et dans les points d'apport volontaire.
- > Il assure également la valorisation des déchets industriels banals et, notamment, celle des déchets d'emballages imposée à toutes les entreprises par le décret du 13 juillet 1984.
- > Installation classée soumise à autorisation préfectorale, ce centre dispose, par ailleurs, d'un circuit de visite adapté.
- > Il emploie une vingtaine d'agents, en favorisant l'insertion de personnel en situation sociale parfois précaire.

### OBJECTIFS

- > Maîtriser les filières de valorisation pour tous les matériaux.
- > Appliquer des solutions respectueuses de l'environnement.
- > Accroître les volumes de déchets recyclés.



Chargement du tapis de fosse par un chariot élévateur.

## PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Les déchets mêlés, issus des collectes sélectives, sont acheminés jusqu'au centre de tri.



Convoieur des corps creux : flaconnages plastiques et boîtes acier et aluminium.

Une fois triés, par nature, les matériaux recyclables sont mis en balles et expédiés vers les unités industrielles de recyclage : papeteries, usines de régénération du plastique, sidérurgie...

Ces derniers constituent des matières premières, dites de deuxième génération, dont la qualité et le conditionnement doivent répondre à un cahier des charges précis, fixé par les industries utilisatrices.

## UN CENTRE DE TRI ULTRA-MODERNE

Créé en 1997, le centre de tri d'Aubagne a aujourd'hui deux vocations : le tri et le recyclage des déchets industriels banals (DIB) valorisables, d'une

part, le tri des collectes sélectives multimatériaux - emballages ménagers, journaux, magazines et mélangés - d'autre part.

Pour cette dernière activité, le centre s'est équipé d'une chaîne de tri semi-automatique ultra-performante, capable de trier plus de 7 tonnes de produits à l'heure.

### Un principe de fonctionnement qui optimise l'efficacité

Un convoieur d'alimentation équipé d'un dispositif de pesée permet de contrôler, à tout moment, le flux de matériaux traités. Les produits mélangés sont alors acheminés vers des séparateurs automatiques qui, après extraction des gros cartons, partagent le flux initial en trois groupes homogènes. Ces derniers font l'objet d'un tri

manuel d'affinage, de façon à séparer les matériaux selon leur nature, tandis que les ferrailles sont extraites automatiquement par un séparateur magnétique.

Le tri manuel s'effectue à l'intérieur d'une cabine de tri légèrement pressurisée, insonorisée et climatisée. Les matériaux sont stockés temporairement dans des silos et des alvéoles adaptées, avant d'être conditionnés à tour de rôle par la presse à balles en vue de leur évacuation vers les filières de recyclage.

Les refus de tri sont, quant à eux, acheminés par convoyeurs vers des compacteurs, avant leur évacuation vers un centre de traitement agréé.



Alvéoles de produits triés.

La capacité annuelle de cette chaîne est de 20 000 tonnes de produits triés, en provenance de collectivités et d'agglomérations représentant une soixantaine de communes des Bouches-du-Rhône.



Stockage de balles de produits prêts au recyclage.